

**EXTRAIT DU REGITRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CCAS DE VALREAS**

Séance du 20 septembre 2024

Nombre de membres en exercice : 11
Présents : 6

Date de la convocation : 17 septembre 2024

L'an Deux Mille vingt-quatre et le vingt septembre à 10h10, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Valréas, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la Présidence de Dominique MALLET, Vice-Présidente en exercice.

Étaient présents : Mmes – MALLET, GENESTON, FOURNOL, MARY, M. ADRIEN, DELERUE
Étaient excusés : Mmes – GAGNIERE, DOUX, SERVAN, JUGE ; M – GRUTER
Pouvoirs : Mme SERVAN donne pouvoirs à Mme GENESTON.

Madame Céline BOUFFET est désignée Secrétaire de séance,

N° 20/2024 : APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SÉANCE DU 28 MAI 2024

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2121-15 et L.2121-23 ;

Vu le procès-verbal de la séance du Conseil d'Administration du 28 mai 2024 ;

L'assemblée délibérante ayant été invitée par Madame la Vice-Présidente à présenter des observations, aucune observation n'ayant été formulée, et après en avoir délibéré,

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le procès-verbal de la séance du Conseil d'Administration du 28 mai 2024 ;

Vote : unanimité Pour : 7

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Pour extrait certifié conforme.

Valréas, le 23 septembre 2024,

Pour le Président du CCAS,
Par délégation,
La Vice-Présidente du CCAS,
Dominique MALLET

Acte rendu exécutoire dès
Sa réception en Préfecture le : 24 SEP. 2024
Et publication sur le site internet de la mairie de Valréas le :

24 SEP. 2024

